



Avril 2020 - Avril 2021 : un an déjà que la situation sanitaire et économique créée par la COVID 19 et des circonstances totalement imprévues dans leur forme et leur ampleur affectent profondément nos vies, celle de notre pays, du monde, et en conséquence toute notre communauté radioamateur. À l'heure où j'écris ces lignes, la plus grande incertitude règne sur l'évolution possible dans les semaines à venir, même si l'accélération des mesures vaccinales permet d'espérer, dans un horizon que nous souhaitons tous prochain, un retour partiel à une vie sociale plus normale.

Les mesures renforcées de freinage ciblées et la régionalisation en cours de celles-ci rendent difficile, et même impossible à court et moyen terme toute planification d'évènements, salons, regroupements, etc. Nos amis allemands viennent d'ailleurs de prendre la décision d'annuler HAMRADIO 2021 à Friedrichshafen, et nous serons donc privés cette année encore de ce grand rassemblement européen dans sa forme physique.

Assemblée générale 2021 : réuni le 13 mars 2021 par vidéo conférence, le conseil d'administration a pris la décision d'**annuler notre congrès annuel prévu les 22 et 23 mai 2021 à Bressuire**

. Toutefois, nous avons décidé de maintenir à cette date une Assemblée Générale sous une forme purement statutaire à Tours, et donc hélas sans les moments de convivialité traditionnellement attachés à notre congrès (repas, souscription, etc.)

Vous trouverez dans ce numéro de votre revue adressé à tous nos membres, l'ensemble des documents statutaires (rapport moral et d'activité, rapport financier, etc.) ainsi que les documents relatifs aux élections au conseil d'administration. Nous surveillons l'évolution de la situation, et si cela s'avérait nécessaire, nous annulerions la tenue de l'assemblée générale

physique à Tours et nous proposerions probablement début mai son remplacement par une consultation écrite des membres et un vote par correspondance dans les meilleurs délais. Vous comprenez, je pense, la difficulté, dans ce contexte très incertain, à concilier l'absolue nécessité de protéger la santé de tous mais aussi de poursuivre la vie administrative de notre association dans le respect des conditions statutaires.

Nouveaux textes Radioamateurs :

Le 6 mars 2021 a été publié au Journal Officiel un nouvel arrêté attendu depuis de nombreuses années par notre communauté. Il sera applicable à partir du 7 juin 2021.

Arrêté du 02 mars 2021 modifiant l'arrêté du 21 septembre 2000 fixant les conditions d'obtention des certificats d'opérateur, d'attribution et de retrait des indicatifs des services d'amateur

Outre ses aspects d'ordre administratif, ce texte apporte les modifications suivantes :

Modification du barème d'examen radioamateur pour ne plus pénaliser le candidat en retirant un point en cas de mauvaise réponse ou d'absence de réponse.

Ajout à l'annuaire des radioamateurs des notifications d'indicatifs spéciaux.

Mise à jour des libellés des chapitres concernant le programme d'examen.

Ces nouveaux textes, dont nous remercions nos administrations de tutelle, ne sont pas aussi complets que nous l'espérons, et en particulier les thèmes du tutorat et les niveaux de licence sont toujours en suspens. Mais c'est néanmoins une étape positive, et cela doit nous encourager à poursuivre avec nos administrations un dialogue constructif.

J'aimerais aussi saluer à cette occasion toutes les initiatives de formation prises par les radio-clubs, et vous trouverez dans ce numéro de Radio-REF des reportages et des liens vers ces activités (examens, cours vidéo, etc.). En particulier, les actions vers les acteurs universitaires et scolaires sont essentielles à la recherche de nouveaux radioamateurs, parfois de profils différents des nôtres, et à donner une visibilité plus grande à notre communauté. Ce thème du renouvellement de notre communauté et de son évolution sera d'ailleurs le thème central de la conférence IARU Region1 2021.

Vie de l'association :

Enfin, je souhaite terminer cet éditorial d'avril en remerciant mes collègues du conseil d'administration et tous ceux d'entre vous qui m'ont manifesté leur soutien et leurs encouragements. Mon mandat d'administrateur se termine, déjà trois ans ont passé, et pour des raisons personnelles et d'activités professionnelles, je vais donc faire une pause dans ma participation au conseil d'administration à la fin normale de mon mandat, cet été 2021. Je poursuivrai toutefois mon engagement pour la communauté radioamateur et le REF, tant au niveau national que local, sous la forme d'une participation plus ponctuelle à des projets spécifiques.

Avec mes cordiales amitiés.

Jean Louis TRUQUET, Président du Réseau des Émetteurs Français.

[Editoriaux archivés](#)
